

Milieux humides et aménagement urbain

Dix expériences innovantes

Nouveau



centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction technique Territoires et ville

2, rue Antoine Charial - CS 33927 - 69426 LYON cedex 03

Tél. : +33 (0)4 72 74 58 00 - Fax : +33 (0)4 72 74 59 00

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand 69674 BRON cedex - www.cerema.fr



Milieux humides et aménagement urbain

Dix expériences innovantes

Édition 2015

22 cm x 24 cm

240 pages

Référence : C018005115

ISBN : 978-2-37180-051-9

Prix de vente : 42 € TTC

Présentation

En France, plus de 67 % des milieux humides ont disparu depuis le début du XX^e siècle. En provoquant fragmentation, pollution et drainage des sols, l'urbanisation contribue à cette disparition. Pourtant, ces espaces représentent de précieux réservoirs de biodiversité. En outre, ils contribuent à épurer les eaux de ruissellement, à réguler les débits hydrauliques et constituent un lieu propice au développement culturel.

Des collectivités ont pris conscience de la diversité des services que peuvent fournir les milieux humides. Aussi, elles se sont pleinement engagées dans leur valorisation, restauration, voire dans des projets de création de nouveaux milieux. Réparties sur l'ensemble du territoire français, ces actions apportent des réponses opérationnelles et pragmatiques aux enjeux de plusieurs politiques publiques (gestion des eaux pluviales, protection contre les inondations, préservation des espèces menacées, création de trame verte et bleue...).

Réhabilitation d'un milieu humide asséché en vue de la gestion des eaux pluviales, préservation au travers des documents d'urbanisme, création d'un parc urbain autour des milieux humides sont autant de sujets développés dans le présent ouvrage. Les dix projets présentés mettent en lumière la multiplicité des solutions possibles pour préserver et valoriser les milieux humides. Ils sont ici décrits dans leur ensemble : contexte, gouvernance, durée de réalisation, modalités de mise en œuvre... L'accent est porté sur les points forts des projets et leur intégration réussie dans l'aménagement urbain. Le développement de nouvelles réalisations est une condition nécessaire dans les années futures afin de favoriser et garantir la préservation des milieux humides en territoire urbain.